

## Compte rendu du Bureau Syndical du 23 juin 2015

Étaient présents : M. Dominique Chambon, M. Jean-Pierre Lefebvre, M. Maurice Quinkal, Mme Stella Bsereni, M. Petitjean, Mme France Gomez De Mercado, M. Jacques François, M. Louis Grange

Assistaient également en tant qu'invité : Bertrand Cochard, Bernard Arnaudon, Henry Pascal Eldin, Ludovic Bayle, Garlann Nizon,

Excusés : Mme Aïda Boyer, M. Gérard Griffé

Le quorum est atteint la séance peut s'ouvrir à 18h30

### 1/ Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 20 avril

Pas de remarques particulières

### 2/ Point 20 ans du SMI

Pour rappel M. Bayle précise que dernièrement le bureau a validé le fait que cet événement se déroule sur une journée unique.

M. Eldin a fait valider que le chapiteau pouvait être installé sur le terrain de basket attenant à la salle polyvalente.

M. Bayle a transmis un devis de traiteur, il évoque le peu de réponse des artisans à ses demandes, afin de garantir la mise en concurrence, il est contraint de procéder à des demandes auprès d'artisans plus éloignés.

M. Quinkal a émis le souhait de restreindre le cadeau de bienvenue, M. Bayle fera d'autres propositions

M. Bernard a précisé que la municipalité disposait de 400 chaises et de tables en nombre suffisant.

Pour des questions de sécurité une vérification a été faite pour valider la présence d'un point d'eau à côté du terrain de basket. Se pose alors la question de savoir si la présence du SDIS ou de la sécurité civile était nécessaire s'agissant d'un événement privé. M. Bayle se renseignera prochainement.

La conférence du matin est validée. Pour ce qui concerne l'après-midi

Sur l'après-midi les thématiques pressenties sont les suivantes :

- «La démat' quel impact?» avec pour invités pressentis : La DGFIP de la Drôme ou un Trésorier, Mme Porte des archives départementales de l'Ardèche (impact de la dématérialisation sur les archives), M Gargault Référent CNIL pour évoquer les règles de sécurité

- « le plan d'adressage des collectivités » avec pour invités pressentis : Sylvain Valayer d'ADN pour expliquer les besoins sur le déploiement du FTTH, Une personne d'OSM, éventuellement quelqu'un du SDIS.

Il est nécessaire d'anticiper et de prévoir une introduction pour poser les bases de connaissance de la problématique.

En ouverture de la journée, interviendront : M. Quinkal, M le Président du CG, M. Bernard, le Préfet (éventuellement) un sénateur et un député.

Des stands sont prévus, ils seront au maximum tenus par des fournisseurs pour démonstration de leurs outils.

Symbolique des 20 ans - Premier FAI grand public a vu le jour en même temps que les inforoutes (club Internet)

Le lancement des invitations et des inscriptions aura lieu rapidement.

A l'accueil il est prévu de remettre un badge avec « tour cou » afin que les participants puissent s'identifier. Un code couleur pourrait être approprié, pour distinguer les élus, les agents, les techniciens, les intervenants.

### **3/ Recrutement, modification des besoins suite au dernier bureau**

Suite à la demande de M. Chambon, un organigramme a été établi. Il permet d'identifier l'organisation générale et l'ensemble des agents. M. Bayle procède à quelques explications :

- Prochainement un développeur informatique en alternance viendra renforcer l'équipe.
- Le contrat de Céline Valla se termine en septembre, mais pour répondre au besoin concernant l'assistance Cosoluce (118 adhérents) un minimum de 2 ETP est nécessaire. Son contrat sera donc renouvelé pour 6 mois à raison de 19 heures par semaine au lieu de 15.
- La mission de relation aux collectivités menée auparavant par M. Bayle sera désormais assurée par Athénée Roubin
- La communication est désormais attribuée à Julien Ferreira qui se verra alléger ses tâches concernant la maintenance et la hotline.
- Le contrat d'Amira Merad sera renouvelé pour une durée d'un an dès fin août
- Manque potentiellement également un jeune en alternance (BTS)

M. Louche demande combien d'ETP sont dédiés aux collègues, M. Bayle explique qu'un nouveau technicien venant du Carmi (M. Boffi), renforce l'équipe depuis peu. En outre, Johan, est entièrement dédié à cette tâche et en complément un panachage entre les autres techniciens viennent en renfort. Les collègues représentent donc 3 ETP financés par le CG.

M. François intervient pour signifier qu'il serait bien de montrer l'organisation générale entre chaque application sur l'organigramme ainsi que de faire ressortir la responsabilité de l'architecture globale du système d'information. Pour lui la cohérence globale n'est pas visible.

Pour M. Lefebvre il est nécessaire de développer le conseil en amont afin de garantir et anticiper l'interopérabilité des données et ainsi favoriser le dialogue et l'échange inter-collectivités.

### **4/ Achat Bâtiment Privas**

Un RDV avec le propriétaire M. Rampa est en attente pour le 1er juillet. Une proposition sera faite à hauteur de 140 000 euros. Si des négociations sont à engager le bureau sera de nouveau consulté.

### **5/ Information sur nouvelle convention CG07/CAF/SMI**

Modification administrative - annexe à la convention principale qui lie le CG et le SMI

### **6/ Information sur projet de convention de partenariat avec le Pole Numérique de la Drôme**

Aujourd'hui il n'y a pas d'éditeur sur Oswillo mais le Pôle Numérique a besoin de « petites mains » pour faire le travail de terrain (notamment en ce qui concerne, les certificats électroniques, la configuration des tiers de télétransmission, l'envoi de flux en trésorerie), pour le compte des communes drômoises.

### **7/ Prochain Comité Syndical en septembre**

Le prochain Comité Syndical est fixé au Jeudi 17 Septembre à 18 h

## **8/ Information sur les MAPA en cours et à venir**

Un marché a été publié pour les logiciels de gestion de la petite enfance, 4 offres ont été reçues. Cet outil permettrait de gérer les inscriptions et facturations aux TAPS, à la cantine, à la Crèche, au CLSH et la mise en place d'un portail famille pour payer sur Internet.

Un marché sera lancé en septembre pour acquérir un logiciel de SPANC, en lien avec ADS et le cadastre.

## **9/ Questions diverses**

La Communauté de communes de Val'Eyrieux est candidate à l'appel à projets « territoire à énergie positive », demande un courrier de soutien du SMI.

Pas d'inconvénient

La séance est levée à 20h00